** DOCUMENT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDO**

**BILAN DU NIVEAU D’ACQUITION DES COMPETENCES EN FORMATION**

NOM : PRENOM : CLASSE :

**Année scolaire …………… PERIODE (1):**

Le chef-d’œuvre étant pluridisciplinaire, les évaluations dont il fera l’objet doivent recouvrir à la fois les compétences relevant des programmes enseignement général et d’enseignement professionnel pour la première phase d’évaluation qui se déroule tout au long du projet.

C’est autant la démarche que la réalisation elle-même que l’on doit évaluer. Cette évaluation formative cherche à guider, conseiller les élèves en vue de faciliter les progrès dans la mise en œuvre du chef d’œuvre. L’évaluation formative vise également un réajustement des stratégies adoptées.

L’évaluation formative repose sur le postulat de la réflexivité et sur l’exploitation de l’erreur comme source de progrès.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pôles** | **Les Compétences** | **Aptitude à** | **Niveau(2)** | | | **Remarques** |
| **NA** | **EC** | **A** |
| **Organisationnel** | Mobiliser des savoirs faire et des savoirs au service de la réalisation du chef d’oeuvre  Sa créativité | - reformuler ce que l'on vient d'apprendre et expliquer ce que l'on vient de faire, conformément au référentiels et programmes  - effectuer une recherche et confronter des informations  - mobiliser ses connaissances  - formaliser ses connaissances  - réutiliser ses connaissances  - présenter et transcrire un résultat  - préparer seul son travail à partir d’un protocole  - préparer à plusieurs son travail à partir d’un protocole |  |  |  |  |
| Mobiliser parallèlement les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements ..etc) | -identifier une situation, différents systèmes  - comprendre une consigne  - exploiter une situation, un document  -faire des choix et à évaluer des besoins  - mettre en œuvre des procédures et consignes  réaliser une représentation graphique et l’exploiter - effectuer des calculs statistiques |  |  |  |  |
| S’organiser pour répartir la charge de travail induite par l’élaboration de son chef d’œuvre s’il est individuel  Savoir situer sa part d’intervention dans la démarche conduisant au chef d’œuvre s’il est collectif | -travailler collectivement et en collaboration - faire des choix pertinents d’organisation du travail  - prendre des Initiatives  - avoir un comportement responsable face à une situation  -respecter le travail des autres  -respecter le point de vue des autres |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pôles** | **Les Compétences** | **Aptitude à** | **Niveau (2)** | | | **Remarques** |
| **NA** | **EC** | **A** |
| **Réflexif** | Identifier, repérer, formaliser ou valoriser ses compétences professionnelles et générales  Sa créativité  S’impliquer, prendre des responsabilités et des initiatives  Persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet | - évaluer son travail  - explorer sa personnalité, à exprimer ses émotions, ses idées  - confronter ses idées  - construire des interactions dans un groupe  - se dire, s’expliquer, s’impliquer et s’engager  - identifier ses goûts et ses intérêts, ses aptitudes |  |  |  |  |
| **Communicationnel** | Compétences relationnelles  Prendre le temps de restituer un bilan de l’état d’avancement du chef d’œuvre | - organiser des informations  - restituer des informations avec un vocabulaire spécifique et adapté à la situation à l’oral (parler face à un groupe)  - restituer des informations avec un vocabulaire spécifique et adapté à la situation à l’écrit  - être réactif, entrer et s’impliquer dans des échanges  - s’adpater à une situation non prévue  - prendre conscience des usages personnels et sociaux de la langue, les réutiliser  -résumer à l'écrit, à l'oral l'idée essentielle d'un document ou lui donner un titre |  |  |  |  |

Commentaires visant à aider l’élève à progresser dans l’évolution de ses activités.

Cette évaluations se fajt sur la base des rencontres individuelles avec l’élève et des activités réalisées dans les disciplines.

Elle permet de faire le point sur l’état d’avancement du travail, de discuter des facilités et des freins rencontrés. Ce qui permet notamment de mettre en valeur les nouvelles compétences acquises et celles encore à acquérir.

1. : Il est conseillé de faire un bilan bi-menseul
2. : Pour chaque compétence, l’évaluateur indiquera le niveau atteint à l’aptitude en précisant la date du bilan